

# Complément de formation générale en vue de l'obtention du CESS

## - Soit vous possédez déjà un certificat de qualification

Le complément de formation générale vous permettra d'obtenir un certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) correspondant à celui de l'enseignement de plein exercice

## - Soit vous ne possédez pas encore de certificat de qualification

Le complément de formation générale suivi conjointement avec l'une de nos formations qualifiantes (technicien en comptabilité ou informatique ou bureautique ou infographie) vous permettra d'obtenir un CESS correspondant à celui de l'enseignement de plein exercice, en plus du certificat de qualification.

### Titre délivré

Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur (CESS)

### Débouchés

Accès direct à l'enseignement supérieur et universitaire

Accès aux emplois de la fonction publique (ministères, administrations locales, entreprises publiques, police, ...) nécessitant la possession d'un CESS

### Durée des études

- Si vous possédez déjà un certificat de qualification vous obtiendrez votre CESS en un an
- Si vous optez pour l'une de nos formations qualifiantes, vous pourrez l'obtenir en minimum deux ans